

La création du CSV

Réaliser le besoin - Le besoin d'un organisme de planification et de coordination qui veillerait aux intérêts des personnes âgées, particulièrement dans le domaine de la santé, était devenu de plus en plus manifeste à Ottawa au cours des années 1950. Persuadés de la nécessité d'un tel organisme, le Conseil de planification sociale d'Ottawa-Carleton et le Conseil des aînés en planifient sérieusement la mise sur pied, de concert avec les principaux intéressés. Une première réunion est convoquée en 1971 « pour discuter de la nécessité d'établir un organisme de coordination entre les divers services de santé à l'intention des personnes âgées ». Trois hommes se sont alors engagés à concevoir un Conseil du vieillissement au cours des quatre années suivantes, avec le soutien d'autres personnes et groupes, le CPS fournissant le personnel.

Financement - En 1974, la province a accordé une subvention temporaire de 15 000 \$ au Centre des personnes âgées. Il s'agit d'un apport important mais insuffisant pour le budget très modeste qu'on a élaboré pour la première année de fonctionnement du CSV. Grâce à un don de 7 000 \$, reçu du Club Kiwanis d'Ottawa peu après, le CSV peut enfin être lancé.

Structure initiale - Au départ, le Conseil compte 25 membres : dirigeants de groupes d'aînés, consommateurs, autres personnes âgées intéressées et de porte-parole de services de santé, de services sociaux, d'institutions religieuses, d'organismes qui s'occupent de questions liées au logement, d'organismes de financement et d'installations et de groupes récréatifs et éducatifs. Le Conseil doit être constitué uniquement de personnes âgées. Compte tenu du caractère biculturel de la région, il est recommandé qu'au moins cinq membres soient des francophones.



Relations étroites - Afin de maintenir des rapports étroits et plutôt complexes qui existent entre le CSV, le CPS et le CDA, il est convenu que les présidents de ces trois organismes siègeront d'office au conseil d'administration et que leur directeur général ainsi que le consultant du ministère des Services sociaux et communautaires y siègeront sans droit de vote.

Participation des francophones - Il est également convenu d'adopter le modèle coopératif qui a toujours uni le CDA et ses organismes membres francophones; on inclura aussi les francophones et les représentants de services offerts en français à toute démarche de planification, comme le prévoit la politique du CPS. Le nouveau Conseil s'inspire de cette philosophie pour créer des liens avec les milieux francophone et anglophone.

1er avril 1975 - Margery Boyce a été la première directrice générale. Infirmière de santé publique, elle a participé à l'étude des besoins des personnes âgées en matière de santé. Mme Boyce entra en fonction le 1er avril dans un petit bureau des locaux du Conseil de planification sociale.

Un grand merci à : Le Conseil de planification sociale, le Conseil des aînés, le Centre Glebe, la province de l'Ontario, le Club Kiwanis, Tom Knighton, Bernie Swanlund et Bill Zimmerman.

